

# L'ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE

*Son but,  
Son organisation,  
Son programme*

---

*Lettre de S. G. Mgr Bruchési, Arch. de Montréal,  
aux membres de l'École.*



MONTREAL  
SECRÉTARIAT DE L'ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE  
1075, RUE RACHEL  
1911

HN  
31  
E34  
v. 1\*  
1911

LETTRE DE S. G. MGR L'ARCHEVÊQUE  
DE MONTRÉAL, AUX MEMBRES  
DE L'ÉCOLE SOCIALE  
POPULAIRE

---

MESSIEURS ET CHERS AMIS,

Je viens de lire la Constitution et le Programme de l'École Sociale Populaire. J'approuve l'une et l'autre, et je bénis tous ceux qui veulent continuer la grande tradition des Apôtres et des Pères dans nos sociétés contemporaines. C'est, du reste, la tradition sortie du Cœur même de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui est venu pour relever les petits et les humbles, et qui nous a laissé une doctrine suffisante pour résoudre tous les problèmes qui agitent notre époque.

Nous n'avons qu'à bien nous imprégner des enseignements des souverains pontifes pour trouver les principes les plus capables d'améliorer le sort des hommes et d'établir la paix parmi eux. «C'est l'Église, dit Léon XIII, qui puise dans l'Évangile des doctrines capables, soit de mettre fin au conflit, soit au moins de l'adoucir en lui enlevant tout ce qu'il a d'âpreté; l'Église, qui ne se contente pas d'éclairer l'esprit de ses enseignements, mais s'efforce de régler en consé-

quence la vie et les mœurs de chacun; l'Église, qui par une foule d'institutions éminemment bienfaisantes, tend à améliorer le sort des classes pauvres; l'Église qui veut et désire ardemment que toutes les classes mettent en commun leurs lumières et leurs forces, pour donner à la question sociale la meilleure solution possible; l'Église, enfin, qui estime que les lois et l'autorité publique doivent, avec mesure sans doute, et avec sagesse, apporter à cette solution leur part de concours. »

Je constate avec bonheur que des hommes de bonne volonté, s'inspirant de ce que demande le catholicisme au point de vue social, veulent s'adonner avec zèle et désintéressement à l'amélioration de la situation spirituelle et du sort matériel des foules.

Mais avant d'agir, vous désirez étudier. C'est sagesse. Il ne suffit pas de vouloir, disait le P. Gratry, il faut encore savoir: alors, vouloir et savoir, c'est pouvoir. Vous avez besoin de lumières pour connaître notre pays; vous rechercherez avec soin quelles œuvres il faut fonder pour assurer au peuple la jouissance de ses droits essentiels méconnus par le régime individualiste. Dans les questions sociales, ce n'est pas assez d'avoir des idées générales et des sentiments généreux, il faut apporter beaucoup de travail sérieux pour proposer des remèdes positifs aux maux dont souffre la société.

Après avoir acquis la compétence pour enseigner, vous chercherez à former le sens social par les *tracts*,

les **conférences** et les **semaines sociales**. C'est une belle et grande œuvre. Il faut accoutumer les générations actuelles à porter leurs regards sur des horizons plus vastes que ceux où finissent l'égoïsme et l'individualisme. Autour d'elles, il y a des hommes qui réclament leur concours. Nous devons songer, non seulement à nos affaires personnelles, mais à celles de la religion, de la patrie, de la société.

Ceux qui veulent s'intituler « catholiques sociaux » considèrent avec une attention particulière les répercussions de leurs actes sur leurs concitoyens. Qu'ils gardent surtout dans leur âme la préoccupation constante d'améliorer le sort des travailleurs et de résoudre les difficultés, les conflits inévitables entre ouvriers et patrons.

Les œuvres sociales ont besoin d'une élite. L'École Sociale Populaire la formera pour organiser ensuite avec son concours des institutions économiques et sociales, des groupements professionnels catholiques. Ne viendra-t-elle pas pour nous l'heure où nous pourrions songer efficacement à réunir sous un même étendard les élites ouvrières catholiques? C'est un problème captivant que l'on posait tout dernièrement en France dans les termes suivants:

« Étant donné des ouvriers catholiques dont on a fait une élite religieuse, comment en faire des professionnels convaincus et marquants pour prendre part à la fondation et à la direction des divers groupements sociaux catholiques? »

Nos ouvriers sont sincèrement bons et fils dévoués de l'Église. Il importe de former chez eux la mentalité professionnelle ouvrière, si nous ne voulons pas les laisser en proie à l'anticléricalisme de certains démagogues, qui prétendent avoir le monopole du dévouement à leurs intérêts. Mgr Touchet, dont le souvenir est resté si vivant chez nous, disait un jour avec beaucoup de raison :

« La masse attend la différence entre ce qui lui est promis et ce qui lui sera donné. La multitude sera à celui qui lui assurera le plus de bon pain au moindre prix ; le plus de vêtements chauds l'hiver, frais en été, au moindre prix ; le plus de travail, au plus grand salaire ; le plus de sécurité avec le moindre effort. Le ciel, il faut le lui prêcher, parce que Dieu merci, le ciel est une réalité ; mais la terre, il faut la lui rendre plus habitable et plus hospitalière. Le Christ le veut, nos intérêts l'exigent, et l'humanité l'attend de nous. »

Voilà tout un programme. Vous éprouverez, sans doute, des difficultés à le réaliser. Volontiers, je vous répète le mot d'un de mes collègues français à l'un de ses curés qui entreprenait une œuvre sociale : « Allez avec toutes nos bénédictions, mais avec la défense d'échouer ».

Prêtres et laïques, unissez-vous pour étudier les problèmes économiques à la lumière de l'Évangile. Mesurez la nature et l'étendue du mal social. Allez au peuple en lui faisant connaître et en l'aidant à fonder des œuvres, par lesquelles il puisse légitimement

améliorer sa situation et rendre sa condition moins dure, en créant pour lui des patronages, des cercles, des bureaux d'assistance et de placement, des syndicats, des caisses rurales. Ne méngez, pour ces grandes œuvres, ni votre temps ni votre argent. L'Église compte sur vous et la patrie vous sera reconnaissante, parce que vous hériterez à brève échéance des popularités du socialisme. Je vous bénis encore, Messieurs et chers amis et je vous réitère l'assurance de mon entier dévouement.

† PAUL, *arch. de Montréal.*

Pointe-Claire, au cours de mes visites pastorales,  
le 22 mai 1911.

1870  
1871  
1872  
1873  
1874  
1875  
1876  
1877  
1878  
1879  
1880  
1881  
1882  
1883  
1884  
1885  
1886  
1887  
1888  
1889  
1890  
1891  
1892  
1893  
1894  
1895  
1896  
1897  
1898  
1899  
1900

# L'École Sociale Populaire

---

## ORIGINE

*L'École Sociale Populaire* a pris naissance dans un Congrès interdiocésain organisé, sous le haut patronage de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal, par la Fédération générale des Ligues du Sacré-Cœur, avec le concours d'un certain nombre de prêtres et de laïques distingués. Le but du Congrès, qui eut lieu en janvier 1911, était d'étudier la question de l'organisation ouvrière dans la province de Québec. Huit diocèses s'y firent représenter.

Constatant qu'il était nécessaire: 1° d'engager nos ouvriers à s'unir dans des organisations professionnelles catholiques et de leur en fournir les moyens; 2° de vulgariser la doctrine sociale catholique dans toutes les classes de notre population, les délégués au Congrès se constituèrent en institution permanente, avec siège à Montréal et membres correspondants dans les autres diocèses, laissant à ceux qui avaient organisé le Congrès le soin de donner des statuts à la nouvelle institution. Ceux-ci se remirent à l'œuvre. La Constitution et le Programme de *l'École Sociale Populaire* furent approuvés par S. G. Mgr de Montréal, le 11 avril 1911.

## BUT ET CARACTÈRE

*L'École Sociale Populaire* est donc née de la pensée tout apostolique de travailler au salut du peuple et à l'amélioration de son sort, en propageant l'idée d'association catholique, surtout sur le terrain professionnel. Un courant irrésistible, en effet, entraîne la société moderne vers l'association. Or l'expérience le montre : là où l'association se fait sans l'Église, elle se fait contre l'Église. Ici particulièrement, une telle organisation serait le commencement de la déchéance morale et religieuse du peuple canadien-français.

Dans cette œuvre que nous entreprenons, nous nous inspirons de *l'Action Populaire* de Reims, nous voulons marcher dans son sillon lumineux, et tirer profit de ses nombreuses publications, de son travail vraiment gigantesque. A notre entreprise, peut s'appliquer légèrement modifié, ce que le P. Leroy dit de l'A. P. : « C'est une coopérative d'efforts, en vue de l'association professionnelle et familiale... Elle voudrait réunir, aider à réunir, sur chaque coin du pays une élite de braves gens, les mettre en marche vers un mieux être spirituel et temporel, chez eux et dans leur métier. »

Les œuvres dont *l'É. S. P.* veut favoriser l'éclosion au sein de notre peuple sont : les caisses rurales et ouvrières, les secrétariats ouvriers ou bourses de travail, les unions professionnelles, les ateliers d'apprentissage, les patronages, les sociétés coopératives, les habitations à bon marché, etc.

En effet, on ne saurait assez dire combien ces œuvres nécessaires sont excellentes et salutaires, dès qu'elles s'inspirent de l'esprit de l'Église. Ici au Canada, elles sont mal comprises pour la plupart, ou ne sont pas comprises du tout. Elles s'implantent diffi-

lement, parce que l'esprit de notre peuple n'est guère ouvert au principe d'association.

La raison de cette mentalité se trouve, semble-t-il, dans l'aisance relative dont jouissent nos populations : elles n'ont pas encore été assez aiguillonnées par la misère pour sentir vivement le besoin de s'unir, elles ne savent pas prévenir les maux, et restent confinées dans un isolement stérile et dangereux.

Et parmi ceux des nôtres qui ont compris l'association, combien en ont le sens catholique ? Nos unions ouvrières, quoique formées en grande majorité de catholiques, sont pour la plupart neutres, et ouvrent ainsi leurs portes toutes grandes à l'influence maçonnique ; aux maux redoutables de l'indifférence religieuse et du socialisme.

Loin de nous la pensée de vouloir faire la guerre à ceux de nos braves ouvriers catholiques qui se sont enrôlés dans ces unions ; nous ne blâmons personne. Nous constatons tout simplement un fait, nous signalons un danger, et nous voulons le conjurer en propageant l'esprit d'association catholique. En agissant ainsi, nous sommes certains de travailler aussi bien à la prospérité matérielle de notre peuple, qu'à sa préservation morale et religieuse.

*L'École Sociale Populaire* n'est pas une institution politique. Toute sa raison d'être est dans sa devise empruntée au grand Évêque social Mgr Ketteler : « Pour l'Église et pour le peuple ».

Nous avons cru bon de donner à notre œuvre le nom d'*École*, puisqu'elle est appelée à répandre l'enseignement social par ses *écrits*, par la création d'une *chaire d'études sociales*, par ses *bibliothèques*, par ses *Conférences*, et par les « *journées sociales* » qu'elle devra organiser. De fait, cet enseignement social constitue notre premier objectif.

Nous sommes en réalité une *association*, une société de *propagandistes sociaux*, liés entre eux par la même pensée apostolique et par l'adhésion à un même Programme bien défini, dont le triomphe leur tient au cœur.

## MOYENS

### 1° Les tracts périodiques.

Nous emprunterons quelques-unes de ces publications à *l'Action Populaire* : les autres, la plupart, seront du terroir.

Les unes seront d'action religieuse; les autres, le plus grand nombre, seront d'action sociale; et se rapporteront, soit directement, soit indirectement, à l'association professionnelle. Ils se partageront en trois catégories générales: *la doctrine, l'enquête, l'histoire ou la monographie*.

Nous publierons deux sortes de *tracts*: des grands et des petits. Ces derniers seront autant que possible à 4 pages.

### 2° Les cercles d'études sociales.

Ces cercles ont pour objet de grouper les élites de toutes les classes, spécialement dans le clergé, chez les hommes de métier et chez les cultivateurs, dans le but de former des hommes éclairés sur les questions sociales, des hommes convaincus et capables d'initiative et de rayonnement autour d'eux.

Multiplier ces cercles et s'agréger les cercles existants sera l'objet des premiers efforts de *l'École*.

### 3° Des groupes de conférenciers.

Des hommes choisis, au cœur d'apôtre, seront comme *l'École ambulante*: ils alimenteront les cercles et iront diffuser son enseignement là où on les appellera.

#### 4° Le Secrétariat social.

Au siège de *l'École* est établi un Bureau de renseignements ou **Secrétariat social**, ouvert à tous les membres et au public. On y trouvera des indications bibliographiques sur tous les sujets rentrant dans le cadre de notre programme; et des renseignements utiles sur les œuvres sociales, rurales ou urbaines et sur la manière de les organiser. Notre but, en instituant cet organisme, est de venir en aide aux bonnes volontés existantes, ou que notre travail d'éducation sociale pourra faire surgir; de secondar et d'éclairer les initiatives généreuses qui auraient besoin de notre concours. Adresser toute demande ou correspondance: *Secrétariat de l'École Sociale Populaire*, 1075, rue Rachel, Montréal.

#### 5° Les conférences de l'École.

Le premier mardi de chaque mois, des séances d'enseignement social seront données gratuitement à tous les membres actifs de *l'École*. On y traitera surtout des divers articles du Programme de *l'École* et du mouvement social, particulièrement du mouvement ouvrier au Canada.

#### 6° Le recrutement des membres actifs.

C'est sur le concours de zélés propagandistes que *l'École* compte surtout pour faire pénétrer son enseignement dans toutes les classes. (Voir plus loin ce que c'est qu'un membre actif, et à quelles conditions on peut le devenir.)

#### 7° Autres moyens.

Dès que ses ressources le lui permettront, *l'École* fondera une chaire d'études sociales, une bibliothèque sociale publique, et organisera des « journées sociales ».

# Organisation de l'École Sociale Populaire

## Conseil Central

La régie appartient à un Conseil Central sous l'autorité de S. G. Mgr l'Archevêque de Montréal. Composé de pas plus de soixante membres, qui se réunissent au moins deux fois l'an, ce Conseil élit annuellement un certain nombre d'officiers qui forment, avec les rapporteurs des Comités permanents, le *Bureau de Direction de l'École*.

*Les Comités permanents* sont au nombre de quatre: un comité des finances, un comité de propagande, un comité d'études et des publications, et un comité d'action ouvrière. Les membres du Conseil Central se distribuent dans les comités, suivant leurs aptitudes ou leurs loisirs.

Outre les membres du Conseil Central, *l'École Sociale Populaire* compte encore deux catégories de membres actifs et deux catégories de membres d'honneur.

## Membres d'honneur

Les membres d'honneur sont, ou fondateurs, ou bienfaiteurs: on devient membre *fondateur* en donnant à *l'École* \$500. ou plus, en un ou plusieurs versements; on devient membre *bienfaiteur* en donnant \$100., en un ou plusieurs versements (au moins \$10. par année). Ces deux catégories de membres forment le *Comité Protecteur de l'École*. NN. SS. les Évêques, qui nomment un ou plusieurs correspondants de *l'École* pour leur diocèse, font partie de droit de ce comité, auquel

le Bureau de Direction pourra aussi adjoindre toute personne ayant rendu d'insignes services à *l'École*.

### Membres actifs

Les membres actifs se divisent, avons-nous dit, en deux catégories, les membres correspondants nommés par NN. SS. les Évêques, et les membres actifs proprement dits.

Les membres *correspondants* peuvent être convoqués une fois l'an à une réunion d'études par le Bureau de Direction, avec lequel ils sont invités à un échange de vues et de services en tout temps de l'année.

Les membres *actifs* sont ceux qui partagent les travaux et les études de *l'École*, propagent ses idées et ses publications et payent une contribution annuelle de \$1. En retour, ils reçoivent les publications mensuelles (grands tracts) de *l'École* et sont admis gratuitement à ses Conférences. Condition d'admission :

Être catholique romain pratiquant et signer le *Programme de l'École*. (Ci-joint la *formule* à signer).

### Affiliation des Cercles

Tout cercle ou société catholique d'études sociales peut être agrégé à *l'École*, pourvu qu'il envoie au **Secrétariat**, avec un exemplaire de sa constitution, la formule d'adhésion au programme signée par ses officiers, et un certificat officiel attestant le nombre de ses membres. (Ci-joint la *formule* à signer).

### Collaboration des dames

Les dames sont admises à faire partie de *l'École*, soit comme membres du Comité protecteur, soit comme membres actifs.

## NOS DEVANCIERS

*L'École* se doit tout d'abord d'offrir ses humbles hommages aux pionniers du mouvement social catholique chez nos compatriotes : l'Action Sociale Catholique, de Québec; les Ligues Anti-Alcooliques; l'Union Expérimentale des Agriculteurs de Québec; les comités, social et économique, de l'Association Saint-Jean-Baptiste de Montréal; le Tiers-Ordre, la Fédération Générale des Ligues du Sacré-Cœur, l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française, les Sociétés mutuelles, l'Action Populaire Économique, l'Œuvre des Patronages, la Fédération Nationale St-Jean-Baptiste, les œuvres de protection de la jeune fille, etc. . . Loin de nous isoler de ces groupes si bien méritants, nous voulons faire cause commune avec eux et leur tendons une main fraternelle, sûrs au besoin de leur généreux concours.

## APPEL AUX BONNES VOLONTÉS

Nous comptons particulièrement sur l'appui des hommes ou des sociétés favorisées de la fortune pour établir *l'É. S. P.* sur des bases financières solides. La classe aisée se doit à elle-même, pour assurer son bonheur, de ne rien épargner pour prévenir les maux si graves d'ordre social, dont souffrent les vieux pays.

Ils sont nombreux les catholiques qui pourraient s'inscrire comme membres fondateurs, au moins comme membres bienfaiteurs.

Nous entreprenons une tâche laborieuse et difficile. Nous l'entreprenons, parce que nous la croyons nécessaire et urgente. L'Église, dont on veut détruire la bienfaisante influence, le peuple que l'on cherche à égarer et qui parfois souffre injustement, en ont besoin et l'attendent.

Nous ferons notre devoir, tout notre devoir, mais il faut qu'on nous aide. On peut nous aider, nous l'avons déjà dit, mais nous ne saurions trop le répéter, on peut nous aider en assurant, au point de vue financier, la stabilité de *l'École*. On peut nous aider encore en s'intéressant à notre œuvre en lui suscitant des sympathies; en se familiarisant avec notre doctrine sociale, et en s'employant à la vulgariser. On peut nous aider enfin en collaborant à nos publications et en entrant dans nos groupes de conférenciers.

Nous faisons appel à tous les concours, à toutes les bonnes volontés. Que tous ceux qui le peuvent nous tendent la main et tous ensemble, étroitement unis, travaillons au triomphe de l'Église et au bonheur du peuple.



## Programme

### DE L'ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE

auquel les membres actifs doivent adhérer explicitement  
d'après les formules ci-jointes

*L'École Sociale Populaire, dans un esprit de parfaite soumission à l'autorité religieuse, déclare:*

- ¶ Que la question sociale, étant avant tout une question morale et religieuse, c'est à l'Église qu'il en faut d'abord demander la solution;
- ¶ Que l'organisation professionnelle, à personnalité civile et à base confessionnelle, est le meilleur moyen de conserver et de rétablir la paix sociale et d'améliorer le sort des travailleurs dans les villes; d'augmenter le bien-être de nos populations dans les campagnes et d'arrêter l'exode rural;

- ¶ Qu'elle se propose de favoriser de toutes ses forces la fondation des œuvres sociales en général et tout particulièrement des suivantes: les Caisses Populaires, les patronages et les cercles d'études;
- ¶ Qu'elle est en faveur d'une saine législation sociale, notamment sur les points suivants:
- ¶ La réglementation du travail des femmes et des enfants,
- ¶ La limitation des heures de travail,
- ¶ L'interdiction du travail de nuit,
- ¶ Le repos dominical,
- ¶ L'hygiène des usines, fabriques, etc., et des habitations ouvrières,
- ¶ La coopération sous toutes ses formes,
- ¶ La protection des ouvriers canadiens contre la main-d'œuvre étrangère,
- ¶ La reconnaissance légale dans les campagnes d'un bien de famille insaisissable,
- ¶ La spéculation et les trusts.
- ¶ *L'École*, naturellement, est opposée au socialisme: elle proteste énergiquement, en particulier, contre toute mesure et tout projet de loi tendant à restreindre au bénéfice de l'État, l'autorité des pères de famille ou de l'Église en matière d'éducation.

## Officiers de l'E. S. P.

### PRÉSIDENT D'HONNEUR:

Sa Grandeur Monseigneur PAUL BRUCHÉSI,  
*Archevêque de Montréal.*

### VICE-PRÉSIDENT D'HONNEUR:

Monsieur le chanoine Georges GAUTHIER,  
*Curé de la Cathédrale de Montréal.*

### BUREAU DE DIRECTION

PRÉSIDENT..... M. l'abbé Philippe PERRIER, visiteur des écoles catholiques.

PREMIER VICE-PRÉSIDENT.. M. Édouard MONTPETIT, Prof. d'économie politique.

DEUXIÈME VICE-PRÉSIDENT R. P. L. HUDON, S. J., directeur du *Messenger Canadien*.

TROISIÈME VICE-PRÉSIDENT M. André FAUTEUX, avocat.

SECRÉTAIRE..... M. Arthur SAINT-PIERRE, publiciste.

SECRÉTAIRES-ADJOINTS..... MM. les abbés A. DESCHÊNES et J.-C. LACROIX.

TRÉSORIER..... M. H. GODIN, courtier en immeubles.

### RAPPORTEURS:

*Comité d'études et des publications*..... R. P. Valentin-BRETON,  
O. F. M.

*Comité de propagande.*.. M. l'abbé Henri GAUTHIER,  
P. S.S.

*Comité des finances.* . . . M. Edmond HURTUBISE,  
courtier.

*Comité d'action ouvrière* M. l'abbé C.-J. BEAUDIN.

### COMITÉS PERMANENTS

COMITÉ D'ÉTUDES ET DES PUBLICATIONS, *Président:*  
R. P. GUILLOT, C. SS. R.; *Secrétaire:* M. Fortunat  
BOURBONNIÈRE, avocat, secrétaire de la Fédération  
des chambres de commerce de la province de  
Québec; *Secrétaire-adjoint:* M. l'abbé E. HÉBERT.

COMITÉ DE PROPAGANDE, *Président:* M. J.-B. SAINT-  
PIERRE, officier d'accise; *Secrétaire:* M. Arthur  
LANGEVIN, commis.

COMITÉ DES FINANCES, *Président:* M. Édouard GOHIER,  
courtier en immeubles; *Secrétaire:* M. Elzéar LA-  
VERGNE, courtier en immeubles.

COMITÉ D'ACTION OUVRIÈRE, *Président:* R. P. TOURAN-  
GEAU, O. M. I.; *Secrétaire:* M. Camille TESSIER,  
avocat.

**N. B. — Adressez toute correspondance ou demande de ren-  
seignements au Secrétariat de l'École Sociale Populaire, 1075  
rue Rachel, Montréal.**